



Bienvenue dans WebVisium, le service de visite virtuelle du Groupe SeLoger.com

Pour créer des visites virtuelles dynamiques et valoriser les biens que l'on vous confie, vous différencier de vos confrères en proposant à vos clients des prestations à forte valeur ajoutée, l'interface WebVisium est un outil puissant au service des Professionnels de l'Immobilier sur Internet.

Souple d'utilisation, WebVisium vous permettra en quelques minutes d'intégrer des visites virtuelles sur les sites qui diffusent vos biens et d'améliorer considérablement leur visibilité.

Nous espérons que ce service vous apportera entière satisfaction et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.





SOMMAIRE

I. Introduction à la visite virtuelle	3
II. Accéder à votre espace de Visites Virtuelles	4
A. UTILISER VOTRE ESPACE WEBVISIUM	4
1. PREMIERE UTILISATION ETAPE 1: ETAPE 2: Association vue/annonce ETAPE 3: Association de la première vue ETAPE 4: La gestion des vues pour la construction de votre visite virtuelle ETAPE 5: La gestion d'un plan Le Bonus: l'image panoramique	4 4 5 6 7 8 12
2. Gestion des visites de la gestion de l'annonce	13 13 14





INTRODUCTION A LA VISITE VIRTUELLE

Pour créer et gérer vos visites virtuelles vous devez au préalable avoir fait des photographies à l'aide de votre appareil numérique muni de l'objectif « Fish Eye », c'est à dire un objectif vous permettant de faire des photographies avec un angle de 180° (voir fiche de montage de votre Kit Photo).

Avant de vous connecter à votre espace client vous devez vous assurer que vous avez bien téléchargé les photographies prises avec votre KIT PHOTO, sur votre ordinateur, que vous les avez nommées et stockées dans un dossier facile à retrouver.



Parce que les photographies réalisées avec votre KIT PHOTO ne sont pas utilisables sans retouche (voir exemple ci-contre), vous avez besoin d'un utilitaire qui vous permette de transformer cette image. La transformation donnera une impression de « mini film » interactif où l'utilisateur aura la possibilité de se déplacer librement...

WebVisium vous permet ainsi de créer, modifier, gérer et stocker vos visites virtuelles pour leur diffusion.

Pour avoir accès à votre interface WebVisium, connectez-vous à Internet, et tapez l'adresse suivante dans votre navigateur: www.selogerPro.com

Vous arrivez directement sur la page d'accueil du site selogerpro.com



Pour accéder à votre espace dédié, identifiez-vous.

Ce dispositif d'accès sécurisé nous permet de vous garantir que personne d'autre que vous ne peut accéder à votre espace client.

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs suivants :

Votre Identifiant¹ est votre code agence.

Votre mot de passe vous a été communiqué lors de l'ouverture de votre compte.

Validez ensuite les informations saisies en cliquant sur le bouton « ok »

^{1 *}Si vous l'avez oublié ou perdu, merci de nous contacter au 0826 620 620 et/ou par Email : acces-pro@selogerpro.com ou en cliquant sur le lien et nous vous le communiquerons. Ces informations peuvent être saisies en lettres minuscules ou en majuscules.







II. ACCEDER A VOTRE ESPACE DE VISITES VIRTUELLES

Une fois identifié(e), vous vous trouvez sur votre espace «Accueil » Pour accéder à votre produit WebVisium, cliquez sur **«options pour vos annonces»**.



A. UTILISER VOTRE ESPACE WEBVISIUM

1. PREMIERE UTILISATION

ETAPE 1:

Votre espace est « vierge » de toute utilisation, aussi la première étape est de cliquer sur « créer une visite virtuelle».

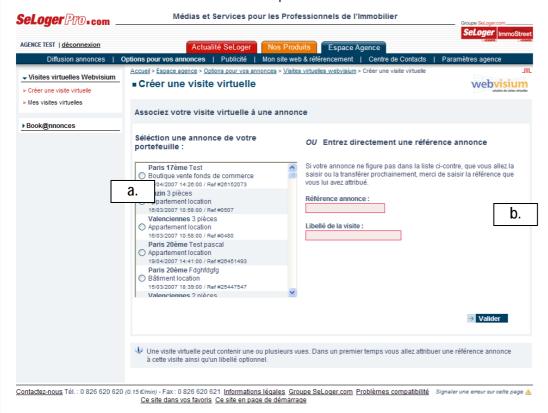




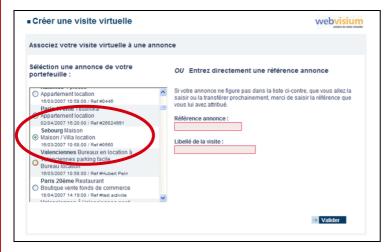


ETAPE 2: Association vue/annonce

Pour associer une visite à une annonce deux possibilités :



- a. Votre annonce est visible sur SelogerPro.com et apparaît dans l'espace «Sélection de votre porte-feuille», ce qui vous permet de la sélectionner. La sélection gardera en mémoire le libellé de l'annonce ainsi que sa référence.
- b. Vous n'avez pas encore saisi l'annonce. Vous pouvez créer une visite virtuelle seule en lui donnant une référence et un libellé propres que vous associerez à une annonce plus tard.



Une fois la sélection de l'annonce réalisée, cliquez sur le bouton « valider ».





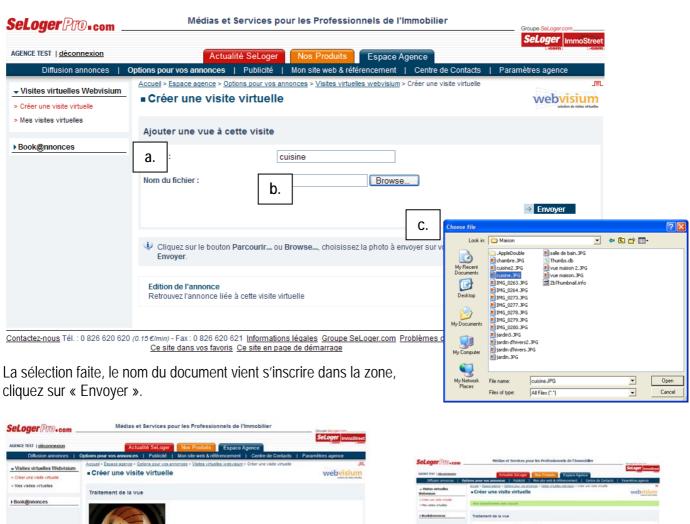
ETAPE 3 : Association de la première vue

Pour constituer une visite virtuelle il faut associer les vues qui la composent...

Une vue ou prise de vue correspond à une pièce ou espace de votre bien.

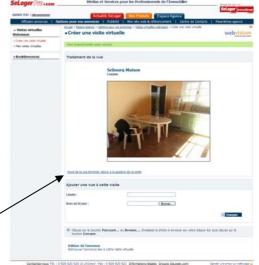
Méthode:

- a. Inscrire le libellé de la vue : ici CUISINE
- b. Chercher sur l'ordinateur la photographie correspondant à la vue en cliquant sur « parcourir »/ « Browse »
- c. Sélectionner la photo correspondant à la vue





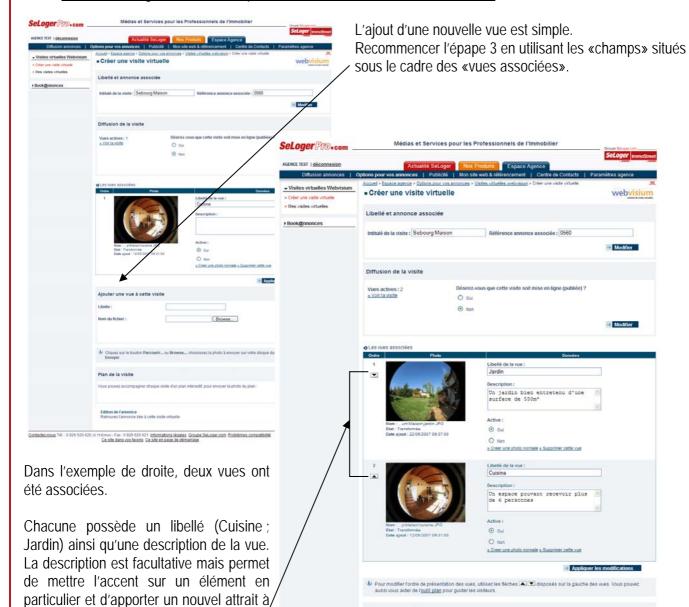
Le fichier «image » se charge en quelques instants (voir ci-dessus). L'image est transformée, l'effet «visite virtuelle» est actif. Cliquez sur « Ajout de l'image terminé, retour à la gestion de la visite » la vue est maintenant associée.







ETAPE 4 : La gestion des vues pour la construction de votre visite virtuelle



la visite.

L'ordre des vues est indiqué par le numéro situé dans la marge de gauche.

Celui-ci correspond à l'ordre final. Pour le

modifier, cliquez sur les flèches jusqu'à

Astuce:

obtenir l'ordre souhaité.

Afin de ne pas perdre les différents renseignements ou manipulations apportés à vos vues, enregistrer systématiquement toutes les modifications effectuées à l'aide du bouton « Appliquer les modifications ».





ETAPE 5 : La gestion d'un plan



Cette étape propose de mettre en valeur votre visite virtuelle en l'associant à un « plan » du bien. Aussi, un fichier numérique de format « jpg » ou « gif » est nécessaire.

Vous disposez d'un plan et vous souhaitez l'ajouter à votre visite virtuelle afin de la rendre plus attractive. Pour ce faire, cliquez sur « Gestion du plan » qui se trouve en dessous de «Ajouter une vue à cette visite»



Une nouvelle page s'ouvre afin de permettre la sélection du fichier image correspondant au plan du bien. Sélectionnez le « plan » et cliquez sur « Envoyer ».

Actualized Selection (Control pour vision amonoses | Control p

→ Gestion du plan

La plan apparaît dans l'interface WebVisium avec sur son côté droit les libellés des vues déjà associées.

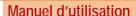


Sélectionner une vue et cliquer sur le plan à l'endroit même où la vue se situe.

H Astuce:

Si vous ne disposez pas de « plan » vous pouvez utiliser une vue (photographie 2 dimensions) de façade et ainsi associer certaines vues à cette image.









Sur l'exemple ci-contre, les deux vues ont été associées au plan.

Il est ainsi possible de:

- Modifier l'emplacement d'une vue sur le plan : Sélectionnez la vue et cliquez sur l'image.
- Supprimer une vue : Sélectionnez la vue et cliquez sur « Supprimer ».

Il est également possible de :

- Changer de plan en cliquant sur « Parcourir » pour accéder à l'ordinateur et ainsi récupérer le nouveau plan.
- Supprimer le plan ainsi que toutes les modifications apportées en cliquant sur «Supprimer le plan».

→ Modifier

Pour revenir à la gestion de la visite, cliquez sur le lien «retour à la gestion de la visite» en haut à gauche. Sinon enregistrez le plan comme vous l'avez défini en cliquant sur « Enregistrer les modifications du plan ».

ETAPE 6 : Visualisation de la visite

Visualiser la visite avec le lien « voir la visite ».

Liquez sur le lien la visite apparaît ainsi qu'elle vous sera proposée dans sa finalité.



Ci-dessous la première vue associée à la visite.

Référence annonce associée : 0560

Désirez-vous que cette visite soit mise en ligne (publiée) ?

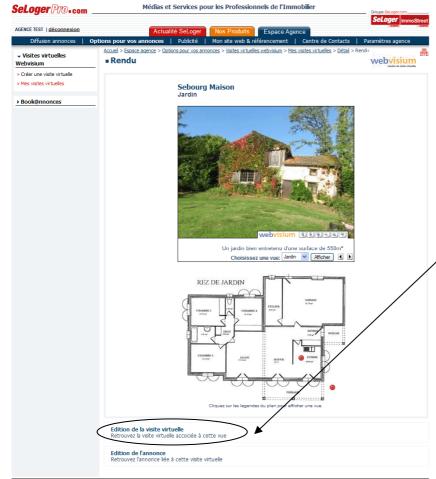
Elle possède un libellé, une description ainsi qu'un plan suite aux modifications apportées au cours des l'étapes 4 et 5.

La visite est terminée, il est nécessaire de la mettre en ligne.

Oui
Non







Pour se faire cliquez sur le lien « Edition de la visite virtuelle »

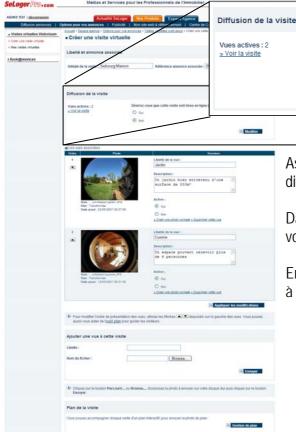


Oui
Non

Manuel d'utilisation



ETAPE 7 : Mise en ligne



Associer une visite virtuelle à une petite annonce en cours de diffusion sur Internet sur le site Seloger.com par exemple.

Désirez-vous que cette visite soit mise en ligne (publiée) ?

Dans l'espace «Diffusion de la visite», sous la question : « Désirez vous que cette visite soit mise en ligne » cliquer sur «Oui».

En quelques secondes une adresse URL apparaît, elle correspond à l'adresse de la page de votre visite virtuelle.



Cliquer sur cette adresse pour visualiser l'ensemble de votre visite. La visite virtuelle associée à son plan est en ligne dans un délai de 12h maximum.



H Astuces:

A tout moment, la visite peut être modifiée ou supprimée.

Pour la modifier, en dessous de la question «Désirez vous que cette visite soit mise en ligne», cliquez sur «Non». Effectuez la modification en prenant soin de cliquer sur « Enregistrer les modifications » puis sur « Oui » pour une nouvelle mise en ligne.

De la même façon, vous pouvez à tout moment renommer la visite en changeant sa référence et son intitulé. Prenez soin d'enregistrer toutes les modifications.

D'autre part si l'annonce est détenue en portefeuille, celle-ci est accessible directement depuis l'interface WebVisium en cliquant sur «Retour à l'édition de l'annonce ».





Le Bonus : l'image panoramique

Les prises de vue réalisées avec le Kit Photo complet ne sont pas exploitables pour une impression papier ou un affichage standard sur Internet.

Pour pallier ce manque, WebVisium met à disposition une fonctionnalité permettant la transformation des vues "grand angle" en vue standard.



Une fois les vues sélectionnées et «transformées» au sein de l'interface WebVisium, vous pouvez choisir la vue que vous souhaitez obtenir en photo normale.

Cliquer sur « Créer une photo normale ».

Une fois le lien « Créer une photo normale » cliqué, une nouvelle page

s'ouvre avec deux choix possibles de traitement de l'image :

Dans l'exemple ci-dessous la vue sélectionnée est celle du jardin. L'image est traitée, puis, il est proposé une photographie panoramique ou une photographie normale.





Pour télécharger la photographie, cliquez sur le lien « Télécharger » en dessous de la représentation souhaitée vous pourrez ainsi l'enregistrer sur votre ordinateur et l'utiliser comme bon vous semble (annonce vitrine, etc).



H Astuce:

Il est possible d'utiliser les photographies traitées par cette fonctionnalité au cœur de l'annonce diffusée sur Seloger.com et/ou Immostreet.com.





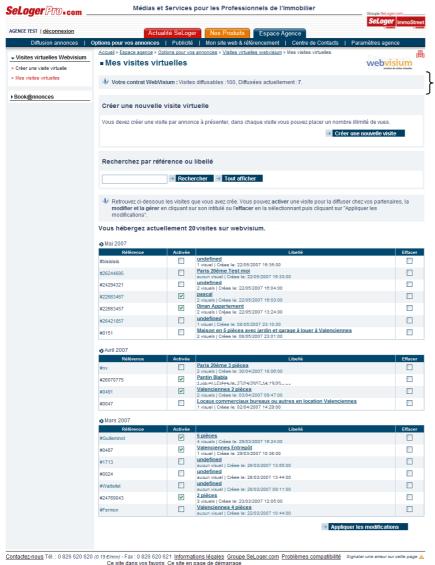


2. GESTION DES VISITES DEJA REALISEES

Modification des visites virtuelles

Une fois créées, les visites virtuelles peuvent être « hébergées » dans l'interface WebVisium sans limitation de nombres ni de temps.

Les seules limites sont celles liées au contrat signé avec Le Groupe SeLoger.com et la société PRESSIMMO ON LINE.



Ces informations contrac-tuelles sont visibles dès la première page de l'interface WebVisium.

Dans l'exemple ci-contre le nombre de visites virtuelles diffusables est de 100 et seulement 7 sont diffusées actuellement.

Dans le tableau sont classées l'ensemble des visites virtuelles «hébergées» par l'interface. Chaque visite conserve la référence de l'annonce à laquelle elle est liée. Devant celles en cours de diffusion, la case «Activée» est cochée.

Pour effacer la visite virtuelle cochez la case «Effacer» en bout de ligne et cliquez sur « Appliquer les modifications », la visite virtuelle sera définitivement effacée.

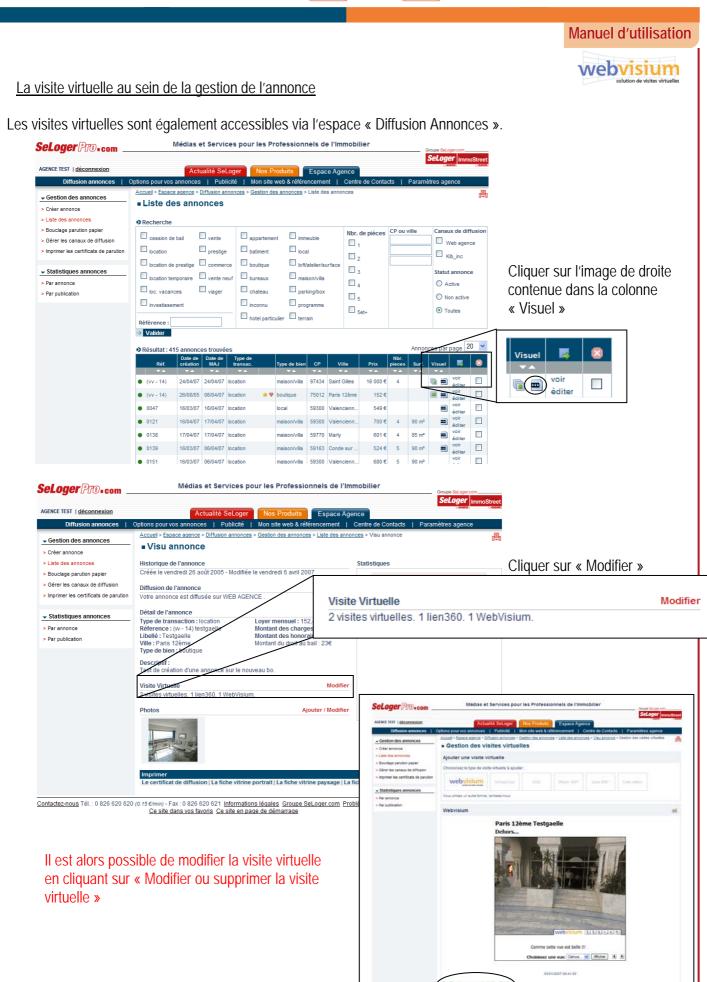
Pour créer de nouvelles visites, rien de plus simple, vous devez cliquer sur «Créer une nouvelle visite» et appliquer les consignes de l'étape 2.

Astuces:

Pour un gain de temps, créer les visites virtuelles en avance, une fois l'annonce saisie en portefeuille modifier la référence de l'annonce associée au sein de l'interface WebVisium, la visite sera ainsi liée à votre nouvelle annonce

Pour une meilleure gestion des visites virtuelles, et pour respecter la limitation de diffusion contractuelle souscrite, cocher ou décocher la case « Activée » pour une mise en ligne ou un arrêt immédiat de la diffusion de la visite Virtuelle choisie.









Merci de votre attention.

Pour toute question contacter la hot line au : 0826 620 620*

ou par mail : Info@selogerpro.com



 $^{\odot}$ 2006 WebVisium - $^{\odot}$ PRESSIMMO ON LINE, S.A.S. au capital de 1.350.000€.